



# Évaluation de la chasse durable au caribou boréal

Ce que ça signifie. La suite des choses.



## Aperçu

Le caribou boréal est une sous-espèce du caribou des bois, qui vit dans les zones boisées de la forêt boréale ténioise toute l'année durant.

Il fait partie de la liste des espèces menacées au Canada et aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

C'est pourquoi le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les gouvernements et organisations autochtones, et d'autres partenaires de cogestion, comme les offices des ressources renouvelables, collaborent pour suivre de près leur situation.

Dans l'ensemble, on considère que la population du caribou boréal aux TNO est stable. On enregistre toutefois un déclin dans certains secteurs de la région du Dehcho.

Cette année, après avoir examiné plus d'une décennie de données sur le caribou boréal vivant au sud des TNO, le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles a effectué une analyse pour déterminer :

- le taux de survie du caribou;
- le rapport entre le nombre de faons et de femelles adultes;
- le rapport entre le nombre de mâles et de femelles;
- le nombre de naissances;

Munis de cette information, nous avons utilisé un modèle informatique pour déterminer combien de caribous pourraient être récoltés dans différentes zones du sud des TNO sans contribuer au déclin de la population.



## Ce qu'il faut retenir :

La chasse dans le sud des TNO doit être gérée avec soin.

Deux grands constats se dégagent de l'analyse :

- On note un déclin de la population de caribou boréal dans la région du Dehcho, au sud du fleuve Mackenzie.
- Sans chasse, la population de caribou boréal dans la région du Slave Sud, au sud du Grand lac des Esclaves, était stable. Le nombre de caribous dans le secteur est en hausse depuis la publication du rapport d'analyse, même en présence d'un certain niveau de chasse.

## Quelques chiffres (situation actuelle du caribou boréal et niveau de récolte)

- Population actuelle : de 6 000 à 7 000 têtes aux TNO (4 166 dans le sud des TNO).
- Récolte annuelle moyenne – chasseurs résidents : 19 à l'échelle des TNO.
- Récolte annuelle moyenne – chasseurs autochtones : de 65 à 195 à l'échelle des TNO.

## Comment gère-t-on la population de caribou boréal aujourd'hui?

- Limite d'un mâle adulte par année – titulaires d'un permis de chasse de résident.
- Saison de chasse limitée du 15 juillet au 15 décembre pour les titulaires d'un permis de chasse de résident ou générale.
- Pas de saison de chasse ou de restrictions pour les chasseurs autochtones sur leurs terres ancestrales.

## Pourquoi cette étude?

- Parce que la population s'inquiète à propos du niveau de la chasse au caribou boréal au sud des TNO.
- Pour déterminer quel niveau de chasse est viable pour l'espèce.
- Pour respecter nos engagements de recherche, de surveillance et de gestion figurant dans les stratégies ténoises et nationales de rétablissement du caribou boréal.

## Quelles sont les prochaines étapes?

Cette étude met en lumière la nécessité pour les partenaires de cogestion de la faune d'évaluer si de nouvelles mesures de gestion de la récolte du caribou boréal sont requises dans le sud des TNO.

Le caribou fera toujours partie intégrante de la culture, de l'économie et du tissu social des TNO.

Cela signifie que nous devons continuer à travailler ensemble pour soutenir la gestion et la conservation du caribou boréal.

C'est pourquoi tout le monde doit y mettre du sien.

- Collaborer avec tous les partenaires de cogestion, dont les gouvernements et organisations autochtones et les offices des ressources renouvelables, pour évaluer ces nouvelles données et trouver des solutions de gestion de la récolte.
- Inviter la population à se prononcer sur les approches proposées de gestion de la récolte.

Ainsi, nous arriverons à proposer des solutions de gestion qui cadrent avec la vision et les valeurs de notre territoire.

Surveillez nos annonces pour savoir quand donner votre avis.

## La suite des choses

- **Aujourd'hui – janvier 2022** : Évaluer différentes approches de gestion de la récolte avec les gouvernements et organisations autochtones et les autres partenaires de cogestion.
- **Début 2022** : Consultations de la population sur toutes les approches de gestion proposées.
- **Printemps/été 2022** : Élaborer, approuver et mettre en place les approches de gestion proposées.